



DIRECTION GENERALE

N° 049 /DGPR/DSP/SLCIR/SA

Cotonou, le 30 juin 2026

Communiqué

Célébration du 66^e anniversaire de l'indépendance : réaménagement de la circulation sur le Boulevard de la Marina:

Dans le cadre des préparatifs de la célébration du **66^e anniversaire de l'indépendance du Bénin**, la circulation sera temporairement réaménagée sur le **Boulevard de la Marina**, au niveau de l'Esplanade de l'Amazone, **du 1er juillet au 2 août 2026**, en raison de l'installation des tribunes, des exercices de cohésion et du défilé militaire.

À cet effet :

- **Les usagers venant du Novotel** emprunteront la rue de l'hôtel Golden Tulip, la première rue à gauche, la voie située derrière l'Amazone, puis rejoindront le boulevard par la bretelle longeant la clôture du Port autonome de Cotonou.
- **Les usagers venant du Port autonome de Cotonou** emprunteront par la gauche la bretelle située à proximité de l'Esplanade de l'Amazone, la voie derrière l'Amazone, puis rejoindront le boulevard par la rue de l'hôtel Golden Tulip.

La Direction générale de la Police républicaine invite tous les usagers à respecter la signalisation temporaire ainsi que les consignes des fonctionnaires de police déployés sur les lieux.

Par la même occasion, elle présente ses excuses pour les désagréments que ces mesures pourraient occasionner.

Inspecteur général de police de 2^e classe **Kokou Brice ALLOWANOU**